

Comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Date et heure

Le 18 mai 2023, de 13 h à 16 h 30

Lieu, adresse et salle

Rencontre par Microsoft Teams

Présences :	Bernard Cyr	Directeur général adjoint aux programmes de santé physique générale et spécialisée
	Ève Dulude	Agente de planification, de programmation et de recherche, DSMREU
	Marie-Ève Frégault	<i>Secrétaire-trésorière</i> , éducatrice, DPD
	Sylviane Gratton	Travailleuse sociale, DPJASP
	Philippe Gribreauval	Président-directeur général
	Geneviève Grondin	Ergothérapeute, DPD
	Hélène Lamalice	Directrice, DSMREU
	Cynthia Lavoie	<i>Présidente</i> , Technicienne en éducation spécialisée, DPD
	Valérie Lecavalier	<i>Vice-présidente</i> , audiologiste, DPD
	Julie Leduc	Travailleuse sociale, DSHAPPA
	Mélissa Leduc	Ergothérapeute, DSMREU
	Benoît Lemieux	Kinésiologue, DSHAPPA
	Sophie Morgentaler	<i>Responsable des communications</i> , archiviste médicale, DPSCS
	Jennifer Mascitto	Directrice adjointe par intérim – volet qualité et évolution de la pratique, DSMREU
	Guyline Sarrazin	Agente de relations humaines, DPSMD
Absent(s) :	Marie-Ève Vigneault	Travailleuse sociale, DPSMD
	Mireille Denis	Physiothérapeute, DSMREU
Invité(s) :	Nicolas Poissant-Gilbert	Chef de service transformation numérique à la Direction de la transformation et de la santé numérique

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

La rencontre débute à 13 h 04. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout suivant :

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Points statutaires :
 - 3.1. Mot du président-directeur général
 - 3.2. Mot du directeur général adjoint aux programmes de santé physique générale et spécialisée
 - 3.3. Mot de la directrice de la DSMREU
 - 3.4. Mot de la présidente du CECM
 - 3.5. Collaboration avec la DSMREU volet QEP
4. Point de décisions / d'orientation
 - 4.1. Propositions d'amélioration pour les rencontres du comité exécutif
 - 4.2. Ordre du jour de l'AGA 2023
 - 4.3. Demande de vacance – Valérie Lecavalier
 - 4.4. Demande d'avis/recommandation – PREC
 - 4.5. Rapport annuel 2022-2023
 - 4.6. Colloque organisé par le conseil multidisciplinaire du CHUM
5. Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire
 - 5.1. Dépôt procès-verbal de la rencontre du 30 mars 2023
 - 5.2. Suivis découlant de la rencontre du 30 mars 2023
6. Présentation des dossiers avec invités
 - 6.1. Déploiement du DCI
7. Salle de pilotage
 - 7.1. Suivis découlant des rencontres antérieures
 - 7.2. Comité de pairs
 - 7.3. Comité de communication
 - 7.4. Comité de maintien des compétences professionnelles
 - 7.5. Comité sondage
 - 7.6. Comité de gestion des risques
 - 7.7. Comité stratégique de prévention et de contrôle des infections
 - 7.8. Comité de coordination des outils cliniques
 - 7.9. Comité de l'AGA et semaine des professionnels
 - 7.10. Comité de rétention du personnel
 - 7.11. Comité de démarche qualité
 - 7.12. Comité reconnaissance du personnel et qualité de vie au travail
 - 7.13. Comité de démarche qualité
 - 7.14. Comité reconnaissance du personnel

7.15. Comité consentement (temporaire)
7.16. Budget
7.17. Bons coups des membres
8. Points d'information
8.1. Processus d'élection – Mise en candidatures
9. Dépôt de documents
9.1. Programme de soins palliatifs et de fin de vie (SPFV)
9.2. Correspondance des membres
9.3. Révision de la politique et de la procédure - Fouille et saisie à l'endroit des usagers Affaires nouvelles
12. Date de la prochaine rencontre
13. Clôture de la séance

3. Points statutaires	ACTION / SUIVI
3.1. Mot du président-directeur général	
PL-15 : Le projet de loi est en commission parlementaire actuellement. Il se peut que certains mécanismes changent si le projet de loi est adopté. M. Gribreauval affirme toutefois que son style et sa façon de gérer ne changeront pas. En effet, l'organisation prend soin de la santé de la population et M. Gribreauval veut rester près des différents conseils (CM, CII, CMDP). Il veut rester impliqué dans le comité exécutif du conseil multidisciplinaire même si celui-ci ne relèverait plus directement de lui. Il est d'avis que, de toute façon, tout converge vers lui lorsque cela ne fonctionne pas. Il préfère donc s'impliquer au départ pour éviter des situations de ce genre. Pour ce qui est de l'échéancier en lien avec le projet de loi, il reste encore une semaine de consultation. Par la suite, il y aura l'étude des quelque 1300 articles au mois de juin. La mise en place de la loi et de l'agence Santé Québec se feront d'ici les 9 prochains mois. Il est à noter qu'un groupe de transition sera institué au CISSMO. Budget : Le budget d'opérations est finalisé. Il s'agit d'un budget déficitaire, car il n'est pas question de remettre en question certains services pour des raisons qu'on ne peut contrôler (ex. : les dépenses en lien avec les comptes à recevoir et l'indexation des dépenses non salariales). Plan clinique organisationnel : Le document a été déposé. On travaille actuellement sur la mise en place des écosystèmes discutés dans une rencontre précédente. Des comités d'écosystèmes sont mis en place dans les RLS. En lien avec le Projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges, M. Gribreauval informe que cela prend de neuf à douze mois pour mettre au point et en fonction tous les systèmes d'un nouvel hôpital. Pôle de formation : M. Gribreauval annonce l'arrivée en poste de Mme Geneviève Beauséjour, chef de service du Pôle de formation en santé. Beaucoup d'embauches sont à venir en lien avec ledit Pôle de formation. Maisons des aînés et alternatives et Projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges : Les projets avancent bien. Seule la Maison des aînés et alternative de Châteauguay prend du retard. M. Gribreauval termine en rappelant aux membres l'importance de leur rôle sur le terrain.	

3.2. Mot du directeur général adjoint aux programmes de santé physique générale et spécialisée	
Décloisonnement de la pratique professionnelle : Il faut changer la manière dont on pense au Québec. Cela prend une perspective beaucoup plus large que seulement celle des soins infirmiers. M. Cyr est d'avis que ce décloisonnement doit émerger du terrain. C'est en faisant des petits gestes qu'on peut faire avancer davantage les professions du conseil multidisciplinaire. M. Cyr mentionne également que les gens peuvent compter sur son support inconditionnel. Le décloisonnement de la pratique professionnelle est d'ailleurs un des trois projets majeurs présentés au MSSS.	
3.3. Mot de la directrice de la DSMREU	
PL-15 : Les différentes Directions des services multidisciplinaires ont été consultées lors de la Table nationale de coordination des services multidisciplinaire en ce qui a trait au projet de loi 15. En effet, les lignes directrices ont été évoquées, mais il reste à voir comment cela sera déployé au niveau opérationnel. Des recommandations ont été faites à ce sujet. Il est à noter que les Directions des services multidisciplinaires sont différentes les unes des autres et qu'elles ne comportent pas toutes les mêmes titres d'emploi. Il faudra donc s'adapter aux particularités de chacune. Également, deux sous-ministres seront présents lors de la prochaine rencontre de la Table nationale de coordination des services multidisciplinaire. Somme toute, le premier ministre et le ministre de la Santé font preuve d'ouverture.	
Volet QEP : On remarque une belle complicité entre le volet QEP de la Direction des services multidisciplinaires, de la recherche, de l'enseignement et de la recherche universitaire et le volet QEP de la Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire. Les deux équipes travaillent en étroite collaboration.	
3.4. Mot de la présidente du CECM	
Midi-conférence : Finalement, ce sera un seul webinaire qui sera organisé pour les professionnels. Celui-ci aura lieu le 25 mai 2023 et portera sur les applications de Microsoft Office. On compte près de 400 inscriptions à ce webinaire.	
Événement des 3 CM : Mme Lavoie remercie M. Cyr d'accepter d'être présent à l'événement des CM afin de parler de l'interdisciplinarité	
3.5. Collaboration avec la DSMREU volet QEP	
Mme Mascitto rappelle que des équipes sont en place au volet QEP pour encourager et soutenir les professionnels dans leurs projets. Elle indique que 67 projets sont en cours, dont 21 concernent plus d'une direction. Plusieurs projets se font en collaboration avec la DPD, puisqu'il s'agit d'une grande direction. 43 projets sont également en attente.	
<u>La liste des projets en cours sera déposée dans la conversation de la rencontre.</u> Mme Mascitto invite les membres à la contacter pour obtenir plus d'informations.	SUIVI : Jennifer Mascitto
4. Points de décision / d'orientation	
	ACTION / SUIVI
4.1. Propositions d'amélioration pour les rencontres du comité exécutif	
Diverses propositions sont mises de l'avant afin d'améliorer le fonctionnement des rencontres du comité exécutif : Viser une durée de 20 minutes par présentation, avec un total de 75 minutes par rencontre allouées aux présentations;	

• Ajouter les communications des membres aux sujets de rencontres afin de susciter des discussions et de créer des projets émergents. • Seulement discuter des enjeux dans la salle de pilotage; • Utiliser un gabarit avec un code de couleur pour le suivi des sous-comités afin de voir les indicateurs, de raccourcir les temps de rencontre et de faciliter les échanges; • Diriger ce qui a trait aux politiques et procédures vers le dépôt de document; • Organiser des rencontres distinctes de celle des comités exécutifs pour les présentations des dossiers avec invités, comme le fait le CMDP. De cette façon, seulement ceux qui le veulent y assistent et les rencontres statutaires peuvent être d'une durée plus courte.	
4.2. Assemblée générale annuelle 2023 – Adoption de l'ordre du jour	
L'ordre du jour pour l'assemblée générale annuelle 2023 est adopté tel que présenté.	
4.3. Demande de vacance - Valérie Lecavalier	
Mme Valérie Lecavalier, actuellement membre du comité exécutif du CM, fait parvenir une lettre aux membres du comité afin de faire mention de son congé différé qui débutera le 7 juillet 2023 et se terminera le 9 janvier 2024. Selon l'article 3.4 du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire, « Constitue notamment une vacance : [...] L'absence au travail d'un membre du CECM pour une durée prévisible de plus de trois (3) mois, à moins que le membre s'engage, par écrit, à participer activement aux activités normales du CECM; [...] ». Par conséquent, Mme Valérie Lecavalier tend, par cette lettre, à informer les membres du comité que, malgré son congé différé, elle s'engage à poursuivre les activités normales du CECM. Pendant son absence, Geneviève Grondin se propose pour assurer la couverture des tâches en lien avec la vice-présidence. La proposition acceptée.	
4.4. Demande d'avis/recommandation - PREC	
La demande d'avis avait tout d'abord été réorientée vers le syndicat, car elle soulevait davantage des enjeux syndicaux. Toutefois, une discussion avec la demanderesse a permis de déceler des enjeux qui relèvent du mandat du conseil multidisciplinaire. <u>Il est donc convenu de procéder à l'envoi de la lettre de recevabilité.</u> Mme Mascitto porte à l'attention de tous que les questionnements soulevés par cette demande d'avis font partie de l'implantation du cadre de référence sur encadrement clinique qui est en cours. Les membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire s'interrogent donc sur la suite du traitement de cet avis.	SUIVI : Lyzanne Montpetit

Le CECM conclue qu'il restera vigilant sur le déploiement du cadre de référence. <u>Une rencontre sera également planifiée avec les personnes suivantes afin de discuter des enjeux :</u> • Mme Ève Dulude, APPR à la DSMREU • Mme Josée Prud'homme, chef de service - Formation et développement professionnel, DSMREU • Mme Catherine St-Jean, chef de service - Qualité de la pratique clinique, DSMREU • Mme Hélène Lamalice, directrice de la DSMREU • Mme Jennifer Mascitto, directrice adjointe des services multidisciplinaires à la qualité et à l'évolution de la pratique Selon les informations obtenues à travers les échanges, la demanderesse sera recontactée à savoir si elle maintient sa demande d'avis.	SUIVI : Valérie Lecavalier
4.5. Rapport annuel 2022-2023 - Comités et conseils institués par le conseil d'administration	
Le rapport annuel 2022-2023 a été rédigé par les membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire et déposé à tous via la présente rencontre. Après discussion, Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport annuel 2022-2023 tel que présenté. <u>Le rapport annuel 2022-2023 sera transmis à la personne responsable du conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest, en l'occurrence Mme Virginie Chagnon, pour présentation lors de la séance prévue le 12 juin en soirée.</u>	SUIVI : Cynthia Lavoie / Lyzanne Montpetit
4.6. Colloque organisé par le conseil multidisciplinaire du CHUM	
Le conseil multidisciplinaire du CHUM organise un colloque d'une journée le 9 prochain qui s'intitule <i>Prendre sa place en tant que professionnels</i>. L'événement est gratuit, mais les heures de la journée seront imputées sur le budget du CECM. Les membres du comité exécutif aimeraient que quelques-uns d'entre eux puissent assister à cet événement. Benoit Lemieux, Marie-Ève Vigneault et Guylaine Sarrazin se proposent pour participer au colloque.	
5. Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire	
5.1. Dépôt du procès-verbal des rencontres du 30 mars 2023	
Le procès-verbal adopté par la majorité des membres pour la rencontre du 30 mars 2023 est déposé. L'adoption s'est faite par voie électronique le 18 mai 2023.	
5.2. Suivis découlant de la rencontre du 30 mars 2023	
Les suivis de la rencontre du 30 mars 2023 ont été réalisés ou feront partie des discussions de la présente rencontre.	

6. Présentation des dossiers avec invités	ACTION / SUIVI
6.1. Déploiement du DCI	
Les membres du comité exécutif reçoivent M. Nicolas Poissant-Gilbert, chef de service transformation numérique à la Direction de la transformation et de la santé numérique (DTSN), pour présenter le déploiement du dossier clinique informatisé (DCI). <u>Mise en contexte :</u> Le projet DCI HARRIS Flex consiste donc à : • Rehausser la solution Hélios actuellement utilisée à l'Hôpital Anna-Laberge/RLS Jardins-Roussillon; • Déployer celle-ci dans l'ensemble des hôpitaux et RLS du territoire. L'objectif est de se défaire du papier en milieu hospitalier afin qu'il n'y ait qu'un seul dossier pour le patient et que celui-ci soit informatisé. Il est à noter que les maisons des aînés et alternatives utiliseront elles aussi éventuellement le DCI. Les centres hospitaliers pourront modifier le dossier du patient, tandis que le dossier sera en lecture seulement en milieu extra-hospitalier. La production de formulaires a été mise sur pause pour le moment. Des super-utilisateurs seront intégrés prochainement au projet.	
7. Salle de pilotage	ACTION / SUIVI
Animation du tableau opérationnel par Cynthia Lavoie. Bons coups des membres : • Mme Guylaine Sarrazin : Son parcours professionnel est paru sur l'intranet le 9 mai dernier • Mme Lyzanne Montpetit : Pour son engagement et son soutien envers le comité exécutif du conseil multidisciplinaire • M. Bernard Cyr : Il souhaite participer à l'événement des 3 CM pour faire une présentation sur l'interdisciplinarité	
8. Points d'information	ACTION / SUIVI
8.1. Processus d'élection - Mise en candidatures	
La période de mise en candidature s'est terminée à 15 h. Alors que sept postes sont vacants, ce sont huit candidatures qui ont été reçues. <u>Un suivi sera fait afin de savoir si toutes les candidatures sont maintenues.</u> Le cas échéant, un vote électronique devra avoir lieu. Si toutefois une candidature venait à être retirée, les sept autres personnes ayant transmis leur candidature seront élues par acclamation.	SUIVI : Lyzanne Montpetit

9. Dépôt de documents	ACTION / SUIVI
9.1. Programme de soins palliatifs et de fin de vie (SPFV)	
Le <i>programme de soins palliatifs et de fin de vie (SPFV)</i> est déposé pour consultation auprès des membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire. <u>Tout commentaire ou question doit être transmis, s'il y a lieu, à Mme Mélissa Haineault, coordonnatrice SAD soins infirmiers et aide à domicile à la DSSADG, via courriel à l'adresse suivante melissa.haineault.csssvs16@ssss.gouv.qc.ca, et ce, d'ici le 1er juin 2023.</u>	SUIVI : Tous
9.2. Correspondance des membres	
Deux correspondances, en lien avec les soins buccodentaires et un programme de santé mentale au secondaire, sont déposées pour consultation auprès des membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire.	SUIVI : Tous
9.3. Révision de la politique et de la procédure - Fouille et saisie à l'endroit des usagers	
La politique et la procédure (ainsi que ses annexes détachables) sur la fouille et saisie à l'endroit des usagers sont déposées pour consultation auprès des membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire. Il s'agit de documents qui ont été révisés. <u>Tout commentaire ou question doit être transmis, s'il y a lieu, à Mme Whitney St-Onge, APPR à la DSMREU, via courriel à l'adresse suivante withney.st-onge-boulay.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca, et ce, d'ici le 1er juin 2023.</u>	SUIVI : Tous
10. Affaires nouvelles	ACTION / SUIVI
Aucune affaire nouvelle n'a été ajoutée à l'ordre du jour.	
11. Date de la prochaine rencontre	
La date de la prochaine rencontre est le 13 juin et se tiendra de façon virtuelle, soit par Microsoft Teams.	
12. Clôture de la rencontre	
La rencontre se termine à 16 h 04.	



Cynthia Lavoie, présidente du comité exécutif du CM



Marie-Ève Frégault, secrétaire-trésorière du comité exécutif du CM

Rédigé par : Lyzanne Montpetit, technicienne en administration, DSMREU, CISSS de la Montérégie-Ouest